

## GOVERNANCE, ENJEUX ET MONDIALISATION DES GRANDES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Recherche sur les politiques environnementales de zonage maritime  
Le challenge maritime de la France de Méditerranée et d'Outre-mer

Depuis plus d'une décennie dans la mouvance des accords de Rio sur la conservation de la biodiversité, de nombreux États côtiers ont établi de grandes aires marines protégées océaniques de plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés. La France pourrait se flatter d'être la première puissance maritime par l'étendue de ses zones économiques exclusives et de ses plateaux continentaux qui couvre plus de 11 millions de km<sup>2</sup>. Cependant en raison de la faiblesse des moyens consacrés à ce secteur ses politiques maritimes apparaissent limitées.

Dans le Pacifique et l'océan Indien notre pays ne participe pas très activement à ce mouvement de création d'aires marines protégées géantes alors que les possibilités y sont grandes. En métropole et Outre-mer, la mise en place des parcs naturels marins qui permettent d'accroître sensiblement les périmètres de protection apparaît laborieuse et la portée conversationniste réelle de ces nouveaux outils juridiques demeure controversée.

Sous la direction de deux chercheurs émérites versés respectivement dans les sciences naturalistes et sociales, le programme Gouvernance des Grandes Aires Marines Protégées financé par le ministère chargé de l'Environnement (LITEAU-GRAMP) a donné l'occasion à deux équipes de recherche de se pencher sur ce phénomène institutionnel majeur dans la conduite globale des politiques de protection des mers et des océans (IRCP-CRIOBE et CERTAP-UPVD).

Dans le contexte de la mondialisation des réseaux anthropiques et des politiques de conservation, le programme GRAMP inventorie sans complaisance la liste des grandes aires marines océaniques et il offre une analyse critique de leurs gouvernances. Deux cas d'études sous juridiction française en Méditerranée et dans le Pacifique nous éclairent ensuite sur la complexité et les difficultés particulières de la France dans la mise en place de ces aires de protection de la biodiversité marines. Cependant malgré ses limites et ses imperfections et quelle qu'en soit l'effectivité, la stratégie de constitution de grandes zones marines protégées demeure une impérieuse nécessité pour l'image maritime présente de la France sur les océans et pour le renforcement de ses politiques marines.

**Bernard Salvat** est Directeur d'Études Émérite en biologie marine à l'École Pratique des Hautes Études, il a fondé et dirigé en 1982 le Centre de Recherche Insulaire Observatoire de l'Environnement à Moorea en Polynésie Française (CRILOBE-EPHE/CNRS).

**François Féral** est professeur Émérite en droit public, il a créé et dirigé en 2002 le Centre de Recherche sur les Transformations de l'Action Publique comme équipe de recherche de l'Université Via Domitia à Perpignan (CERTAP-UPVD).

Illustration de couverture : Apollo7 tuamotu :  
apataki toau fakarava credit NASA. Apollo Image Gallery  
AS07-04-1590 scan: Ed Hengeveld

ISBN : 978-2-343-04160-5  
23 €



Sous la direction de François Féral  
et Bernard Salvat

GOVERNANCE, ENJEUX ET MONDIALISATION  
des grandes aires marines protégées



Sous la direction de  
François Féral et Bernard Salvat

## GOVERNANCE, ENJEUX ET MONDIALISATION DES GRANDES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Recherche sur les politiques environnementales  
de zonage maritime

Le challenge maritime de la France de Méditerranée  
et d'Outre-mer

L'Harmattan

